

Ministère
de
l'Instruction Publique
et des Cultes.

Division
du
Secrétariat Général.

1^{er} Bureau.

N^o

Le Ministre Secrétaire d'Etat au
département de l'Instruction publique et
des Cultes,

Vue les arrêtés des 4 juillet 1834,
10 Janvier 1835, 18 décembre 1837, 30 août 1840,
5 septembre 1848 et 14 septembre 1852, relatifs
à la création et à l'organisation des Comités
institués près le Ministère de l'Instruction publique
pour les travaux historiques ;

Arrêtés :

— Article 1^{er} —

Le Comité de la langue, de l'histoire et des arts
de la France actuellement composé des sections de
philologie, d'histoire et d'archéologie, formera à
l'avenir deux Comités distincts qui prendront le
nom de :

Comité de Philologie et d'histoire nationales.

Comité d'Archéologie nationale.

— Article 2 —

Chaque Comité se réunira une fois
par mois, sous la présidence du Ministre de
l'Instruction publique, et en son absence d'un
Vice Président, désigné par lui.

— Article 3 —

Les Comités sont chargés comme par le
passé de surveiller les publications historiques

et

Projet abandonné
N. Comité du 22 février 1852

et archéologiques exécutées sous les auspices du
Ministère et de diriger les recherches des
Correspondants.

— Article 4 —

Les Membres des Comités sont divisés en
Membres titulaires et Membres honoraires :

Les Membres titulaires assistent de droit à toutes
les séances du Comité auquel ils appartiennent
avec voix délibérative.

Les Membres honoraires ont la ^{faculté} ~~droit~~ d'assister
à toutes ~~les~~ séances du Comité auquel ils sont attachés
mais avec voix consultative seulement.

— Article 5. —

Les Membres honoraires peuvent être
appelés à faire partie des commissions prises
dans le sein des Comités.

Article 6

Les deux Comités peuvent se réunir en séance générale
pour traiter les questions qui intéressent leurs travaux communs.

Article 7

Le Ministre peut charger ^{chaque des comités, réunissant} les Membres des Comités de
la spécialité de ses attributions, de publier les ouvrages, entrepris sous
publier ~~ou même les ouvrages entrepris sous les auspices du~~
le ~~par le~~ ^{le} ~~Ministère de~~ ^{de} ~~l'Instruction publique~~ ^{l'Instruction publique}

Fait à Paris, le Novembre 1857.

Rouland

7 Juin 1857

Ministère
de
l'Instruction
Publique
et des Cultes

Secrétaire

Baron

N°

Projet de

Statut